



ECOWAS COMMISSION
COMMISSION DE LA CEDEAO
COMISSÃO DA CEDEAO



Projet de Recherche et Innovation pour des
Systèmes agro-pastoraux productifs, résilients
et sains en Afrique de l'Ouest (PRISMA)



CONDITIONS POUR LE DEVELOPPEMENT DE L'INDICE REGIONAL D'ASSURANCE DE LA SECHERESSE DANS LES PÂTURAGES

Livrable 2



Réalisé avec l'appui technique de :



Agences de mise en œuvre du PRISMA :



Juillet 2024

www.ecowas.int

www.araa.org



ECOWAS COMMISSION
COMMISSION DE LA CEDEAO
COMISSÃO DA CEDEAO



Projet de Recherche et Innovation pour des Systèmes agro-pastoraux productifs, résilients et sains en Afrique de l'Ouest (PRISMA)

CONTRAT DE SERVICE UPM- OTC-AECID POUR PRISMA OBJECTIF SPECIFIQUE DU PROJET 2.2.2
DOSSIER N° 2023/CTR/090028

CONDITIONS POUR LE DEVELOPPEMENT DE L'INDICE REGIONAL D'ASSURANCE DE LA SECHERESSE DANS LES PÂTURAGES

LIVRABLE 2

Réalisé avec l'appui technique de :



Agences de mise en œuvre du PRISMA :



TABLE DES MATIÈRES

1.	INTRODUCTION ET CONTEXTE	4
2.	PLUIES ET DYNAMIQUE DE LA VEGETATION	4
2.1.	Tendances climatiques	4
2.2.	Caractérisation de la biomasse disponible	5
2.3.	Impacts du changement climatique.....	5
3.	TENDANCES DE L'ELEVAGE ET ANALYSE DU MARCHÉ.....	5
4.	FACTEURS DE VULNERABILITE ET ENQUETES D'EXPERTS	6
5.	EXAMEN DES PROJETS D'ASSURANCE INDEXEE	7
5.1.	Expériences en Afrique.....	7
5.2.	Des modèles pionniers.....	8
6.	CAPACITE INSTITUTIONNELLE POUR LE DEVELOPPEMENT DE L'ASSURANCE INDICIELLE ET DEFIS DANS LES PAYS BENEFICIAIRES	9
6.1.	Éléments clés de la capacité institutionnelle.....	9
6.2.	Les défis de la région	9
6.3.	Stratégies et propositions pour la mise en œuvre de l'IBLI	10
7.	CONCLUSIONS ET RECOMMANDATIONS	10

1. INTRODUCTION ET CONTEXTE

Un résumé du rapport élaboré dans le cadre du contrat entre l'Agence espagnole de coopération internationale pour le développement (AECID) et l'Université polytechnique de Madrid (UPM) dans le cadre du projet PRISMA est présenté. L'objectif principal de ce projet est de renforcer la résilience climatique et la durabilité des systèmes agropastoraux en Afrique de l'Ouest, plus précisément au Mali, au Burkina Faso et au Niger. Ce document est le deuxième rapport du projet et se concentre sur l'analyse des conditions nécessaires au développement d'une assurance sécheresse indexée régionale pour les pâturages.

Cette analyse est structurée en plusieurs sections. Tout d'abord, une revue de la littérature est présentée sur le développement de l'assurance indexée dans différents pays, avec un accent particulier sur l'assurance indexée pour la sécheresse dans les pâturages. Les expériences et les leçons tirées du développement de l'assurance dans la région étudiée et dans d'autres pays africains sont analysées, ainsi que d'autres expériences internationales réussies telles que celles de l'Espagne et des États-Unis.

Deuxièmement, une analyse de l'impact du changement climatique sur les systèmes pastoraux de la région est présentée. Troisièmement, l'évolution des troupeaux de bétail et des abattages est analysée, ainsi que l'évolution des prix du bétail et des aliments pour bétail sur les marchés. Enfin, une étude géospatiale de la vulnérabilité à la sécheresse et de ses principaux déterminants est présentée sur la base de discussions de groupe et d'enquêtes d'experts.

Cette analyse se termine par des conclusions et des recommandations qui visent à fournir une base solide pour la conception et la mise en œuvre d'une assurance indicelle adaptée aux réalités locales et répondant aux défis spécifiques de la région du Sahel.

2. PLUIES ET DYNAMIQUE DE LA VEGETATION

2.1. Tendances climatiques

L'analyse historique des données pluviométriques de 1901 à 2022 montre une tendance à la baisse de l'intensité et de la fréquence des précipitations dans les trois pays étudiés. Le Niger est le pays le plus sec, avec une pluviométrie annuelle moyenne de 150 mm, suivi du Mali avec 250 mm et du Burkina Faso avec 750 mm. Les anomalies pluviométriques négatives sont récurrentes, surtout depuis les années 1970, et ont entraîné de graves sécheresses affectant à la fois les ressources naturelles et les communautés pastorales.

Depuis la fin du siècle, une tendance à la baisse de l'intensité et de la fréquence des sécheresses a été observée dans les trois pays. D'autre part, une corrélation positive des précipitations dans les trois pays est observée, ce qui nous alerte sur le caractère fortement systémique de la sécheresse, c'est-à-dire une forte probabilité que la sécheresse affecte de grandes zones de la région, ce qui entraîne un risque élevé de choc régional.

2.2. Caractérisation de la biomasse disponible

La biomasse des herbages, un indicateur clé du potentiel de production, varie considérablement d'une région à l'autre. Comme le montre la figure 7, les provinces méridionales ont un potentiel productif plus élevé que les provinces septentrionales.

Au Burkina Faso, les provinces du sud, comme les Cascades, ont un potentiel productif élevé avec plus de 1 200 tonnes de biomasse par kilomètre carré, tandis que les régions du nord, comme le Sahel, ont moins de 250 tonnes par kilomètre carré. Au Mali, la région de Sikasso se distingue par une biomasse élevée, tandis que le Niger présente des niveaux beaucoup plus faibles, en particulier dans les régions septentrionales.

2.3. Impacts du changement climatique

L'analyse de l'indice NDVI entre 2003 et 2023 révèle des tendances inquiétantes. Dans les régions semi-arides du sud, on observe une diminution de la durée de la saison des pluies et de la valeur moyenne du NDVI, ce qui pourrait avoir une incidence négative sur la capacité de charge du bétail et les schémas de migration. En revanche, dans les régions arides du nord, on observe une légère augmentation de l'indice NDVI, ce qui suggère un éventuel verdissement.

Le début de la saison des pluies est considérablement retardé dans les zones les plus productives, qui sont une destination importante pour la transhumance. Il s'agit d'une période très critique pour les activités pastorales, car les animaux sont affaiblis après la saison sèche et les réserves de nourriture sont épuisées. Par conséquent, un retard dans la date prévue pour le début de la saison peut avoir des effets très néfastes, car les éleveurs n'y sont pas préparés.

On constate qu'en général, dans les zones où la tendance est significative, la tendance est négative, ce qui indique que la saison commence de plus en plus tard chaque année. Ce phénomène est particulièrement évident dans la partie sud de la région, où l'on constate que la saison est de plus en plus tardive.

3. TENDANCES DE L'ELEVAGE ET ANALYSE DU MARCHÉ

Le nombre de têtes de bétail a considérablement augmenté ces dernières années, triplant au Burkina Faso et au Niger depuis la dernière grande sécheresse de 1984-85. Au Mali, l'augmentation a été tout aussi remarquable depuis le début du siècle. Cependant, cette croissance, associée aux tendances du changement climatique, pose des défis pour la durabilité des ressources naturelles disponibles, en particulier dans les régions où la biomasse est limitée.

Des changements dans la composition des troupeaux sont observés. Il y a une forte augmentation des bovins au Niger, qui gagne en importance relative, et dans une moindre mesure au Burkina Faso. Au Mali, on observe une forte augmentation des petits ruminants, notamment des caprins, alors que l'augmentation des bovins est beaucoup plus modérée et perd de l'importance en termes relatifs.

L'analyse des besoins en énergie animale par rapport à la biomasse disponible montre que dans les régions septentrionales du Burkina Faso et du Mali, la demande dépasse le potentiel des pâturages, ce qui oblige à migrer vers d'autres régions. L'analyse des cartes du rapport met en évidence les

régions les plus vulnérables, où la charge de bétail dépasse la capacité durable des ressources pastorales.

En Afrique de l'Ouest, l'élevage est un moyen de subsistance fondamental pour les communautés rurales. Le bétail représente non seulement une source de nourriture, mais aussi un moyen de subsistance et un atout économique pour les communautés pastorales. Cependant, les sécheresses récurrentes et la pression sur les ressources naturelles affectent la durabilité de ce secteur, augmentant la vulnérabilité des communautés.

Analyse du marché et des prix

Pour l'analyse des prix du bétail, les données de la FAO sur les prix à la production ont été utilisées. En outre, une analyse documentaire a été réalisée pour compléter les informations et comprendre le fonctionnement des marchés et l'évolution des abattages. Il est important de noter que l'accès aux données sur les prix du bétail dans la région est limité.

L'évolution des prix du bétail a un impact significatif sur la richesse et le revenu des éleveurs, en particulier dans un contexte de sécheresse. Il est à noter qu'une grande partie du cheptel est destinée à l'exportation.

Parallèlement à la croissance du cheptel, l'abattage des animaux a augmenté dans tous les pays étudiés, en particulier pour les caprins, en raison de leur plus grande adaptabilité et de cycles de production plus courts. Cependant, les prix de vente affichent une tendance stable, voire à la baisse, ce qui affecte la rentabilité des éleveurs.

Les prix du bétail fluctuent en fonction de la période de l'année. Au Burkina Faso, les prix du bétail sont les plus élevés au début de la saison des pluies, lorsque les animaux sont en meilleure condition, tandis qu'au Niger, les prix atteignent leur maximum entre avril et août.

En période de sécheresse sévère, le marché est inondé d'animaux de mauvaise qualité, ce qui fait baisser les prix alors que ceux des produits de base augmentent. L'aggravation de ce rapport explique la grande vulnérabilité des communautés pastorales. À la suite de la sécheresse de 2017, les prix du bétail ont chuté de 20 à 30 % en 2018, et jusqu'à 50 % dans certaines régions, ce qui a réduit l'épargne et les revenus des communautés pastorales.

Les prix des fourrages et des aliments pour animaux varient considérablement en fonction de la saison et de la localisation du marché. En général, on observe une augmentation significative du prix des aliments pour le bétail au fur et à mesure que la saison sèche avance.

Pendant la saison sèche, les prix augmentent considérablement, ce qui pose un problème aux éleveurs qui dépendent de ces intrants. En outre, l'utilisation croissante des résidus de culture pour nourrir le bétail hors de la ferme soulève des questions quant à la durabilité à long terme, car leur extraction peut affecter la fertilité des sols et la disponibilité des nutriments pour les cultures.

4. FACTEURS DE VULNERABILITE ET ENQUETES D'EXPERTS

Les sécheresses font partie des principaux risques qui affectent les populations de l'Afrique subsaharienne (ASS), et leur intensité et leur impact se sont considérablement accrus au cours des

dernières décennies (Kpenekuu et al., 2024). Au cours du siècle dernier, 44 % des épisodes de sécheresse dans le monde se sont produits en Afrique subsaharienne (Christian et al., 2021). Pour le Sahel en particulier, entre 1970 et 2022, 125 millions de personnes ont été touchées par des périodes de sécheresse (Parodi et al., 2024). De plus, le Groupe d'experts intergouvernemental sur l'évolution du climat (GIEC) prévoit que la situation dans cette région va s'aggraver dans les années à venir (Trisos et al., 2022).

Les systèmes pastoraux d'Afrique de l'Ouest font partie des écosystèmes et des moyens de subsistance les plus gravement touchés par la sécheresse. Près de 70 % de la variabilité de la production animale est attribuée à la productivité des pâturages qui, dans les environnements arides et semi-arides, dépend fortement des précipitations (Stanimirova et al., 2019). L'élevage est un élément clé de l'économie de cette région. En effet, selon FAOSTAT, l'Afrique de l'Ouest compte 85 millions de têtes de bovins, 139 millions d'ovins et 195 millions de caprins (FAO, 2025). Ces animaux sont le principal moyen de subsistance de plus de 50 millions de personnes (De Haan et al., 2016).

Compte tenu de l'impact significatif des sécheresses sur la région et son secteur de l'élevage, nous avons analysé les déterminants de la vulnérabilité à la sécheresse et identifié les principaux facteurs de vulnérabilité par le biais d'une revue de la littérature et utilisé les connaissances d'experts par le biais d'un groupe de discussion et d'une enquête auprès de 32 experts locaux représentant le monde universitaire, les ONG, les associations d'éleveurs et les institutions gouvernementales, en utilisant le processus analytique hiérarchique (AHP).

Notre étude identifie l'accès aux ressources (*accès à l'eau* et *accès à l'alimentation du bétail*) comme les facteurs les plus critiques influençant la vulnérabilité à la sécheresse, suivis par les facteurs environnementaux (*risque systémique* et *densité du bétail*) et les facteurs socio-économiques (*niveau de pauvreté* et *probabilité de conflit*), et enfin les facteurs liés aux services (*accès aux services vétérinaires* et *accès aux marchés*). La cartographie des facteurs de vulnérabilité sélectionnés révèle des schémas spatiaux significatifs dans la contribution des différents facteurs à la vulnérabilité, permettant l'identification de facteurs distinctifs sous-jacents à la vulnérabilité à la sécheresse dans les pâturages d'Afrique de l'Ouest. Sur la base des résultats de l'enquête d'experts, un indice composite de vulnérabilité à la sécheresse a été construit, qui est un outil précieux pour identifier les zones vulnérables, identifier les racines de la vulnérabilité et concevoir des stratégies de gestion des risques pour améliorer la résilience à la sécheresse dans différentes communautés pastorales.

5. EXAMEN DES PROJETS D'ASSURANCE INDEXEE

5.1. Expériences en Afrique

Depuis les années 1990, l'assurance indexée a été mise en œuvre en Afrique subsaharienne comme outil d'atténuation des risques climatiques. Cependant, la plupart des programmes se sont concentrés sur les cultures, laissant le bétail à l'arrière-plan. Le programme développé par l'Institut international de recherche sur l'élevage (ILRI) au Kenya et en Éthiopie figure parmi les initiatives les plus marquantes. Ce programme utilise le NDVI accumulé pendant la saison des pluies pour estimer les pertes dues à la sécheresse dans les systèmes pastoraux et a servi de modèle à d'autres programmes similaires sur le continent.

En Afrique de l'Ouest, les programmes d'assurance indexée ont été confrontés à des défis importants, tels que le manque de données météorologiques fiables, le risque de base (la différence entre les pertes réelles et l'indemnisation), la difficulté à comprendre le produit et l'infrastructure financière limitée. Cependant, des initiatives telles que celles du Burkina Faso et du Mali ont montré des résultats prometteurs en fournissant aux éleveurs une certaine protection contre les risques météorologiques et fournissent des leçons importantes sur les obstacles et les catalyseurs.

Le cas du Sénégal est également à noter, où un système d'assurance sur l'indice des pâturages conçu par la société luxembourgeoise Ibisa en collaboration avec le RBM et la Caisse Nationales D'Assurance Agricole du Sénégal (CNAAS) a été lancé pour les éleveurs. Pour la campagne 2023-2024, l'objectif de la compagnie est d'atteindre 4 000 éleveurs assurés.

Il est important de souligner le rôle de l'African Risk Capacity (ARC), créée par l'Union africaine en 2012 pour aider les pays africains à gérer les risques climatiques conjointement et efficacement grâce à des plans d'assurance et de réponse, réduisant ainsi les coûts et prévenant les crises humanitaires.

L'agence supervise le renforcement des capacités, approuve les plans d'urgence et contrôle leur mise en œuvre. Les pays membres élaborent un plan opérationnel et un plan de mise en œuvre final (FIP) pour préciser comment les paiements de l'ARC seront utilisés en cas de besoin. Après avoir rejoint le pool d'assurance avec une contribution initiale, les pays choisissent leur niveau de couverture et paient des primes calculées selon des règles prédéfinies. Les paiements de l'ARC sont effectués 2 à 4 semaines après la récolte, directement aux trésors nationaux.

ARC Ltd, la filiale financière, a été créée en 2013 en tant qu'assureur mutuel. En 2014, avec le soutien de l'Allemagne, elle a émis les premières polices d'assurance contre la sécheresse pour le Kenya, la Mauritanie, le Niger et le Sénégal, couvrant 130 millions de dollars de risques. La même année, l'ARC a effectué son premier versement de plus de 26 millions de dollars à la Mauritanie, au Niger et au Sénégal pour des pertes liées à la sécheresse. En 2015, cinq autres pays ont rejoint le programme, portant la couverture totale à 190 millions de dollars. D'ici 2020, l'ARC prévoit d'atteindre 30 pays avec une couverture de 1,5 milliard de dollars pour les sécheresses, les inondations et les cyclones, en promouvant les systèmes d'alerte précoce et l'adaptation au climat.

5.2. Des modèles pionniers

L'analyse de l'assurance indexée en Espagne et aux États-Unis a été pionnière et a déjà une longue expérience qui peut offrir des leçons intéressantes pour la mise en œuvre dans d'autres pays. Dans les deux cas, le secteur public apporte un soutien important par le biais de subventions aux primes.

Le système d'assurance espagnol combine une gestion publique et privée, l'État jouant un rôle crucial par l'intermédiaire de l'Entidad Estatal de Seguros Agrarios (ENESA), qui régleme le système et fournit des subventions aux agriculteurs et aux éleveurs. Les polices sont proposées par des entreprises privées par l'intermédiaire d'AGROSEGURO, un pool de coassurance. L'État participe également à la réassurance par l'intermédiaire du Consortium d'indemnisation des assurances. En outre, les subventions de l'État rendent l'assurance accessible, ce qui favorise la viabilité économique des éleveurs.

L'assurance indexée contre la sécheresse dans les pâturages utilise des données satellitaires pour calculer le NDVI, ce qui permet une évaluation objective et rapide des pertes, réduit les coûts administratifs et accélère les paiements. Ce système a permis de protéger les éleveurs contre les variations climatiques, grâce à sa souplesse et à sa capacité d'adaptation aux besoins locaux. Sa conception offre à l'agriculteur la possibilité d'adapter le produit à ses besoins spécifiques.

Aux États-Unis, le programme PRF-RI (Pasture, Rangeland, and Forage Rainfall Index) couvre plus de 200 millions d'hectares et utilise des indices pluviométriques pour calculer les indemnités. Bien que ce programme ait été couronné de succès en termes de couverture, il est critiqué pour son coût élevé et ses subventions excessives. Ces expériences internationales soulignent l'importance de trouver un équilibre entre la viabilité financière et l'accessibilité pour les bénéficiaires.

6. CAPACITE INSTITUTIONNELLE POUR LE DEVELOPPEMENT DE L'ASSURANCE INDICIELLE ET DEFIS DANS LES PAYS BENEFICIAIRES

6.1. Éléments clés de la capacité institutionnelle

La capacité institutionnelle de mise en œuvre de l'assurance bétail indexée (IBLI) au Niger, au Mali et au Burkina Faso est un outil innovant pour répondre aux défis climatiques et socioéconomiques auxquels sont confrontées les communautés pastorales de la région du Sahel. Ces communautés, dont l'économie est fortement dépendante de l'élevage, sont particulièrement vulnérables aux impacts des événements climatiques extrêmes, tels que les sécheresses récurrentes, qui affectent directement leur bien-être économique et alimentaire. Cette capacité institutionnelle repose sur plusieurs piliers.

- **Infrastructure technique et technologique** : données de qualité sur le climat, les satellites et le bétail, avec des plateformes numériques et des télécommunications pour une exploitation et une communication en temps réel.
- **Infrastructure financière** : institutions locales et partenariats public-privé pour fournir une assurance indexée et des subventions initiales.
- **Formation technique** à la gestion des risques, à l'utilisation des données satellitaires, à l'éducation et à l'information des bénéficiaires.
- **Législation** : Environnement juridique et incitations pour intégrer l'IBLI dans les stratégies nationales et encourager la participation des acteurs clés.

6.2. Les défis de la région

La région est confrontée à des défis liés à une expérience limitée en matière d'assurance et à la fragmentation des données. Cependant, certains projets et études ont été lancés ces dernières années et peuvent servir de base au développement de l'assurance. Il est important de renforcer les capacités techniques, de promouvoir les partenariats public-privé et de mener des projets pilotes afin d'instaurer la confiance et d'évaluer l'efficacité de l'IBLI.

Au Niger, la mise en œuvre de l'IBLI présente des atouts importants, tels que l'expérience du Haut-Commissariat à l'Initiative 3N dans les programmes de résilience climatique et la présence de l'African Risk Capacity (ARC), qui opère déjà dans le pays en proposant une assurance climatique. Toutefois, des défis subsistent en ce qui concerne le réseau limité de sociétés locales de microfinance et d'assurance, ainsi que l'intégration des données climatiques et satellitaires. L'infrastructure financière et technologique doit être renforcée pour garantir l'efficacité de l'IBLI.

Au Mali, la présence d'initiatives internationales (PRAPS) et d'institutions nationales (DNPIA) constitue une base solide pour la mise en œuvre de l'IBLI. Cependant, il est nécessaire d'améliorer la connectivité dans les zones rurales et de renforcer les capacités des institutions financières locales

en matière d'assurance indicielle. En outre, il est essentiel de remédier à la fragmentation de la collecte des données sur le climat et le bétail en établissant des systèmes centralisés qui permettent de concevoir des indices plus précis.

Le Burkina Faso dispose d'une infrastructure climatique plus avancée, grâce à l'Agence nationale de la météorologie et à l'expertise de l'ARC en matière d'assurance indexée sur la sécheresse. Cependant, il est nécessaire d'élargir l'accès aux services financiers dans les zones rurales et de concevoir un cadre réglementaire spécifique pour l'assurance indexée agricole. L'intégration des données satellitaires et climatiques dans des systèmes centralisés est également une priorité pour garantir la précision et la fiabilité de l'IBLI.

6.3. Stratégies et propositions pour la mise en œuvre de l'IBLI

Pour relever ces défis, il est nécessaire de renforcer la collaboration à plusieurs niveaux, en intégrant les gouvernements, les acteurs privés et les partenaires internationaux dans la conception et la mise en œuvre de l'IBLI. Il est essentiel de fournir des subventions initiales qui réduisent les obstacles financiers pour les bénéficiaires et encouragent l'adhésion à l'assurance. En outre, des ressources devraient être investies dans des campagnes d'éducation financière et la formation des communautés. La mise en œuvre de projets pilotes dans des zones sélectionnées permettra de valider le système et d'instaurer la confiance au sein des communautés bénéficiaires avant de l'étendre à l'échelle nationale.

La mise en œuvre de l'IBLI au Niger, au Mali et au Burkina Faso a le potentiel de transformer la résilience climatique dans ces régions, en protégeant les moyens de subsistance des communautés pastorales et en renforçant leurs économies rurales. Toutefois, il est essentiel de renforcer les capacités institutionnelles, d'intégrer des systèmes de données satellitaires fiables et de concevoir des subventions de démarrage pour réduire les obstacles économiques. En outre, des partenariats stratégiques avec des institutions internationales telles que l'ARC, l'ILRI et la Banque mondiale doivent être établis pour garantir le soutien technique et financier nécessaire. À long terme, le succès de l'IBLI dépendra d'une approche adaptée aux réalités locales, tenant compte de la mobilité pastorale et de l'éducation communautaire, ainsi que de la capacité des gouvernements à intégrer ce système dans leurs stratégies nationales de développement rural et de résilience climatique.

7. CONCLUSIONS ET RECOMMANDATIONS

Le développement de l'assurance indicielle au Mali, au Burkina Faso et au Niger peut contribuer à renforcer la résilience climatique et la durabilité économique des communautés pastorales. Cependant, son succès dépend de la capacité à surmonter les défis techniques, financiers et sociaux, ainsi que de l'intégration d'approches adaptées aux réalités locales.

L'assurance indicielle dans les systèmes pastoraux présente un potentiel important mais se heurte également à un certain nombre d'obstacles. L'expérience de l'assurance indicielle en Afrique et dans d'autres pays permet de tirer des enseignements pour faciliter sa mise en œuvre et améliorer son succès.

Une analyse multidimensionnelle du contexte des systèmes pastoraux dans la région étudiée a été présentée pour faciliter et adapter la mise en œuvre de l'assurance indicielle.

Des tendances climatiques importantes sont détectées qui exacerberont le risque de sécheresse, en particulier dans les zones les plus productives du sud. Non seulement nous pouvons nous attendre à une fréquence et à une intensité accrues des événements extrêmes tels que la sécheresse, mais notre analyse statistique montre une réduction de la durée de la période humide affectant une partie

significative du territoire de la zone d'étude. Il est important de prendre en compte ces tendances dans la conception de l'assurance indicielle afin de l'adapter aux circonstances locales, de concevoir des stratégies visant à réduire l'incertitude et le coût de l'assurance, et de garantir la viabilité financière à long terme du produit.

Bien qu'il y ait des différences entre les pays, en général, l'enquête de recensement montre que le nombre de têtes de bétail a triplé depuis le début du siècle. Elle révèle également l'importance relative croissante des petits ruminants par rapport aux bovins et surtout aux caprins, ce qui reflète peut-être leur plus grande résilience et leur capacité à se remettre d'une sécheresse. La croissance de l'élevage, associée à d'autres facteurs aggravants tels que l'expansion de la frontière agricole et le changement climatique, exacerbera la concurrence pour les ressources et l'impact de la sécheresse.

D'autre part, l'analyse des marchés du bétail et des aliments pour animaux montre que la sécheresse a un impact économique important. Alors que les prix du bétail chutent fortement, le prix des aliments pour bétail augmente fortement, ce qui implique une forte détérioration des moyens de subsistance des communautés pastorales, aggravée par la nature fortement systémique de la sécheresse. Il est impératif de concevoir des stratégies pour améliorer la résistance à la sécheresse.

Cette situation suggère que la conception d'une assurance indexée accompagnant la création d'une réserve d'aliments pour animaux et des mesures visant à promouvoir les incitations à l'élevage privé peut apporter des avantages significatifs. Cela permettrait une approche proactive de la conception de l'assurance indexée en établissant des paiements plus rapides et plus fréquents qui faciliteraient l'achat d'aliments pour l'entretien du bétail et réduiraient la mortalité du bétail. Contrairement à l'approche traditionnelle, une approche anticipative permettrait de réduire le coût des primes et d'améliorer l'efficacité de l'assurance.

CONTACT

Agence régionale pour l'agriculture et l'alimentation (ARAA)

4^{ème} et 5^{ème} Étages, Immeuble de la CRBC, Place de la Réconciliation, Quartier Atchanté
01 BP 4817 Lomé 01, Togo



+228 22 21 40 03



araa@araa.org



www.araa.org



[@araaraaf](https://www.facebook.com/araaraaf)



[@ARAA_CEDEAO](https://twitter.com/ARAA_CEDEAO)
